

**SOUSCEYRAC**

# Plus de 125 personnes pour défendre la Poste

**L**a salle du foyer municipale était comble: plus de 125 personnes avaient répondu présent à l'appel du président de la communauté de communes. Tous les maires du canton étaient là sans oublier Jean Launay, député et J.P. Boucard, conseiller général. Francis Laborie a présenté l'historique de l'affaire. Le 27 août, les responsables de la Poste proposent de ramener l'ouverture du bureau à 3 jours au lieu de 5 ou de transformer le bureau en agence postale. Le 23 septembre, les élus participent à la manifestation départementale. Le 16 octobre: entretien avec le directeur de la poste à qui on remet 1048 pétitions. Francis Laborie rappelle la fermeté des élus qui s'est concrétisée par 2 délibérations prises au conseil municipal et au conseil communautaire. Le 4 novembre il adresse une lettre au député. Jean-Pierre Boucard évoque le rôle social de la Poste: « Les services se dégradent et pourtant notre canton compte beaucoup sur la Poste ». Jean-Philippe Colomb-Delsuc se félicite du soutien très important de la population qui s'est mobilisée spontanément, dans le calme mais avec la ferme conviction d'agir. Pour M. Bastit: « La mobilisation doit être forte et ferme pour obtenir satisfaction ». L'assem-



**La salle du foyer rural était comble.**

blée propose de créer un collectif de défense de la Poste. Ce collectif, aussitôt mis en place, prévoit d'ores et déjà des actions spectaculaires qui ne manqueront pas d'animer la commune. « La Poste, c'est notre Poste et nous la défendrons ! », estime un Sousceyracois. Jean Launay félicite les habitants pour leur mobilisation et rappelle l'évolution de la Poste dans ses différentes activités et l'ouverture de son capital au secteur privé: « Notre département est déjà le plus démuné en bureau de postes au détriment de l'aménagement du territoire. Aujourd'hui, le système mis en place va à l'encontre des besoins

de la commune, isolée et située en zone de montagne. Dans mon courrier adressé au directeur de la Poste, j'ai rappelé les dispositions relatives au service public: service universel, présence territoriale des bureaux de poste, mission de service public d'accessibilité bancaire, distribution de la presse. Vous n'ignorez pas que je suis, en ma qualité de président de l'Association des Maires et Elus du Lot, délégué par l'Association des Maires de France comme membre de l'Observatoire national de la Présence Postale, j'en suis même vice-Président, et je suis ce dossier avec le plus grand intérêt. »